

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La *reliuse* est apanage des manchots. Mais ceux-ci exécutent aussi des travaux de cartonnage et de brochage, pour lesquels des machines variées sont mises à leur disposition.

* * *

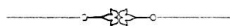
Les *chevaliers du dé et de l'aiguille* sont bien représentés, et la perte d'une jambe ne leur a pas fait perdre l'habitude

de travailler dans la position à la turque qui leur est chère.

* * *

Il existe aussi à Tourvielle un atelier de *fourreurs* et plus d'une d'entre vous, Mesdames, aurait jeté un œil d'envie sur les manchons, les étoles ou les manteaux que leurs doigts achevaient.

(A suivre.)



Nouvelles de l'activité des sociétés

Fribourg, samaritains. — A l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, la société des samaritains de Fribourg — dont le président depuis tant d'années est M. G. Stamm, nommé à cette occasion membre d'honneur — a publié une élégante plaquette, rédigée par M. Muller, membre honoraire de cette société.

Par ordre chronologique, l'auteur a su noter les phases principales de l'association fribourgeoise de secourisme, dont nous reproduisons ici la dernière page, intitulée; « Conclusions ».

« Au moment où toute l'Europe est mise à feu et à sang, des fêtes bruyantes ne sauraient être de mise — surtout parmi les samaritains ». Cette parole, prononcée par un protecteur de notre société, est indiscutable. Des fêtes pompeuses, l'ambition des lauriers et des coupes d'honneur ne s'harmonisent guère avec le caractère sérieux du samaritain. Ce qui est fait par humanité ne comporte pas de récompense en lui-même. Si notre société a pu, pour une modeste part, se rendre utile aux malheureux, elle éprouve la plus grande joie et la meilleure satisfaction dans le sentiment du devoir accompli. C'est pourquoi elle a renoncé à l'organisation de toute manifestation extérieure, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation. Il nous est permis cependant de nous réjouir du développement sans cesse croissant de notre société.

Toutefois, hélas! Où il y a de la lumière, il y a aussi des ombres. Nous ne voudrions, en aucune façon, ignorer le revers de la mé-

daille. Plus d'une fois notre barque, rencontrant des écueils, des bancs de sable, courut le risque de sombrer ou de s'enliser. Plus d'une fois le batelier a été bien près de perdre courage et d'abandonner sa barque à la dérive. La plupart des sections de samaritains connaissent ces crises. Nous lisons dans le mémoire, publié à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, de la section de Langenthal: « Dans aucune société, autant que chez les samaritains, le danger n'est si grand de voir le beau zèle initial se refroidir. Un grand nombre de participants sont prêts, après un cours, à se mettre au travail avec ardeur; si des exercices intéressants ne suivent pas sans tarder, l'enthousiasme s'éteint, le désir de se perfectionner est bientôt passé ».

De pareils aveux ne sont guère consolants et encore moins une excuse. Une forte volonté, un Comité à la hauteur de sa tâche, une bonne direction sont d'une incontestable valeur. En disant ceci, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux hommes en particulier, qui ont le plus travaillé, depuis un grand nombre d'années, pour la prospérité de notre société. Nous voulons faire mention, en premier lieu, de M. le Dr Weissenbach qui, depuis 1893, se consacre à la cause des samaritains avec un zèle admirable, un dévouement de tous les instants et une verve inlassable. Nous devons une reconnaissance non moins grande à notre honorable président, M. Stamm, qui a toujours travaillé avec une persévérance digne de tout éloge

pour le plus grand bien de la société. Sans l'initiative de M. Stamm, sans son zèle et son dévouement infatigable, notre société serait encore bien loin du degré de développement qu'elle a atteint aujourd'hui. Nous sommes persuadés à l'heure actuelle que nous traduisons les sentiments de tous les membres, en exprimant notre reconnaissance la plus profonde soit à notre directeur soit à notre président. Il ne nous est pas possible de nommer ici tous ceux qui, depuis la fondation de notre société, ont travaillé à son développement. Une vive reconnaissance est due, non seulement aux directeurs des cours pratiques, aux membres du Comité, mais encore à tous ceux qui sont restés fidèles à notre bannière.

De par sa nature, le travail des samaritains revêt plutôt un caractère grave. Mais il ne suppose en aucune façon l'indifférence pour les jouissances du cœur et de l'esprit. La joie reprend ses droits, à son heure, dans notre société, soit dans de petites excursions, soit dans des réunions intimes après les cours, les exercices de campagne, etc. Un travail de dévouement tranquille et caché caractérise l'œuvre du samaritain. Celui-ci ne recherche ni les satisfactions que peut donner l'argent ou la vanité. Il ne désire comme récompense que le sentiment du devoir accompli.

Que notre société continue, sans se lasser, à marcher dans cette voie. Aujourd'hui encore, un sentiment de fierté nous anime, lorsque nous pensons avec quel enthousiasme notre appel fut accueilli, dans les premiers jours d'août 1914, alors que nous voyions cette phalange de plus de 200 personnes se préparer, en suivant un cours de samaritains, à servir le pays, si besoin en était. Jusqu'à présent la Suisse a été épargnée par la guerre. Une étincelle ne l'atteindra-t-elle pas, elle aussi ? Dieu nous en garde !

Cependant, si notre pays devait encore être entraîné dans cet affreux tourbillon, si notre patrie en danger demandait des aides volontaires, alors l'enthousiasme d'août 1914 enflammerait, une fois encore, tous nos membres, tous les samaritains suisses. Tous se lèveraient, prêts à payer de leur personne ; aucun ne démentirait les paroles de notre hymne national :

A toi patrie, Suisse chérie,
Le sang, la vie de tes enfants.

Neuchâtel, samaritaines. — Réunies en assemblée générale, le 5 février 1917, les dames samaritaines de Neuchâtel ont nommé leur Comité, dans lequel trois membres ont été remplacés ; le bureau reste le même que pour 1916 : M^{lle} J. A. Neipp, présidente ; Sœur Maria Quinche, vice-présidente ; M^{lle} J. Herzog, caissière ; M^{lle} M. Mosset, secrétaire. — Notre section compte 137 membres, dont 79 actifs et 58 auxiliaires ou libres. En novembre 1916 les samaritaines se sont réunies en assemblée générale extraordinaire pour la revision des statuts. Elles ont eu le plaisir d'entendre trois conférences, données pour les deux sections de la ville, par MM. les D^{rs} de Marval et Schinz et par M. Bassin. Elles ont pu prendre part à quatre exercices de pansements, à deux exercices de transports et à une séance de confection d'attelles avec les messieurs. En outre, elles ont encore travaillé avec les samaritains, lors de l'exercice du 30 janvier à la gare et lors de la journée cantonale de Colombier, en août.

En 1916, notre société a été représentée aux assemblées suivantes : moniteurs et monitrices bernois à Thoune, samaritains romands et Alliance des samaritains suisses à Lausanne, assemblée cantonale des samaritains neuchâtelois à Colombier, moniteurs romands à Yverdon.

Les dames samaritaines n'ont pas eu très souvent à donner des soins à domicile ; par contre, leur temps et leur bonne volonté ont été appréciés pour les raccommodages de la lessive militaire. En 1916 il a été reçu 1031 sacs, contenant 5370 effets, à laver et à raccommoder. Grâce au stock constamment renouvelé par le Comité « Nos soldats », les samaritaines de la lessive ont pu remplacer au total 321 pièces. Comme l'année précédente, des samaritaines ont fonctionné comme coupeuses à l'« Ouvroir temporaire » du « Comité d'entr'aide des femmes neuchâteloises » ; elles se sont réunies en une section de couture du soir, dont plusieurs œuvres ont bénéficié. Lors du passage à la gare de Neuchâtel de prisonniers français internés en Suisse, quelques samaritaines ont pu se rendre utiles.

Nos chaleureux remerciements vont à tous ceux qui, pendant l'année écoulée, se sont dévoués pour notre société, en particulier à nos monitrices et aux médecins, auxquels nous avons fait appel, tout spécialement au D^r C. de Marval.

M. M.

Bienne, samaritains. (*Communiqué.*) — Le 3 février dernier, la société des samaritains de Bienne s'est réunie en assemblée générale bien fréquentée. Son président, M. C. Schmidt, souligna, en vue des événements actuels, les premières paroles de son rapport très minutieusement rédigé, par l'exhortation adressée aux samaritains de travailler continuellement à l'augmentation et au perfectionnement de leurs notions de secourisme, afin de pouvoir rendre des services utiles en cas de besoin. Le rapport passe en revue entre autres les points suivants de l'activité de la société: L'assemblée générale de l'an dernier avait adopté les nouveaux statuts révisés, révision qui était devenue nécessaire afin de les conformer aux statuts de l'Alliance suisse des samaritains. Selon les prescriptions y contenues, une nouvelle commission fut créée, à laquelle incombe tout spécialement l'organisation et la direction des cours et des exercices; elle est composée du président de la société et des membres munis du diplôme de moniteur. En dehors des cours commencés encore pendant l'année 1915 et terminés au mois de février 1916, des cours de répétition « pour soins à donner aux malades » furent organisés à Bienne, et des cours de samaritains à Péry et à Täuffelen; tous furent fréquentés par un nombre réjouissant de participants. En outre, 12 exercices eurent lieu durant l'année à Bienne pour les membres français et 12 pour les allemands. Plusieurs exercices également à Péry et à Brügg. De plus, les membres furent alarmés pour un exercice de nuit en plein air le 22 septembre; de 150 membres alarmés 100 à peu près ont répondu à l'appel; les sections d'éclaireurs de Bienne ont bien voulu nous prêter leur concours en fournissant les signalistes et les « blessés » et en remplissant leur tâche à la satisfaction des organisateurs.

Plus que par le passé, les exercices en plein air furent mis en scène et on a pu se persua-

der qu'ils ne sont pas seulement les préférés, mais aussi les plus profitables.

Afin de pouvoir, en cas de besoin, porter secours le plus tôt possible, la société entretient, sous la conduite de quelques-uns de ses membres, des postes de secours à la rue Dufour, à Vigneules, Belmont, Orvin, Evilard, Brügg et Péry, dont les services sont utilisés plus ou moins fréquemment; cependant le renouvellement du matériel occasionne à la société une dépense assez considérable. Les services des samaritains ont été demandés aussi lors du concours des vélos du 7 mai, de la journée sportive du 23 juillet et de la réception des internés français à Macolin.

La société des samaritains de Brügg, qui jusqu'à présent faisait partie de celle de Bienne, s'étant suffisamment développée, s'est constituée indépendante à la fin de l'année 1916.

Le matériel d'instruction, devenu en partie inutile par l'usage, a été renouvelé et complété au point qu'actuellement il suffit à son but. — Par l'organisation de deux sorties, un peu de diversion fut apportée dans le programme de travail et l'occasion fut offerte aux membres de mieux se connaître. L'une de ces excursions eut lieu le 1^{er} juin et avait pour but la région charmante de Frochaux; l'autre, par contre, conduisit les participants dans la contrée de Tavannes, Bellelay, les Genevez et Tramelan.

Par suite des cours terminés au mois de février, la société a subi une augmentation d'environ 40 membres; elle en compte actuellement 470, qui se répartissent en 197 membres actifs, 239 passifs, 16 corporatifs et 18 honoraires. Deux membres zélés (de nationalité française) ont dû être rayés des rôles, ayant été enlevés par cette terrible guerre.

Le président termina son rapport par un chaleureux appel à l'adresse de ses membres, de rester fidèles à la chose samaritaine et de répondre sans hésiter et de bonne volonté à une demande de secours éventuelle. J.

Rapport sur l'activité de la section des samaritains d'Yverdon en 1916. — Notre section, fondée en 1909 avec 12 membres, en compte actuellement 86 actifs. Dans notre so-

ciété, l'activité n'a pas chômé, en effet. Nous avons eu 10 exercices, dont 3 en campagne avec fabrication de matériel improvisé: chars, brancards, chaises à porteurs, cacolets, etc. Le premier de ces exercices eut lieu entre les villages de Pomy et Cuarny, où un hôpital avait été aménagé. Supposition: rencontre d'un char à échelles transportant des jeunes gens en course avec un automobile; 20 blessés. Le deuxième eut lieu au bord du lac. Supposition: accident, panique à bord d'un bateau à vapeur ensablé, 18 blessés. M. le Dr Flaction, qui a assisté à ces deux exercices, s'est déclaré satisfait du travail accompli dans un temps relativement court, mais a estimé que l'on peut encore mieux faire. Merci à M. Flaction, notre dévoué membre honoraire, qui à toutes occasions est avec nous et qui chaque fois que nous avons eu besoin de ses services, s'est empressé de répondre à notre appel.

Le troisième de ces exercices eut lieu à la Gettaz, commune de Ste-Croix, avec la section de cette ville. Charmante réunion; à défaut des deux docteurs, empêchés au dernier moment, c'est notre moniteur, Ernest Magnenat, qui s'est chargé de la critique. Cette fois-ci, point de docteur, rien à dire sur le travail, me disait un de nos collègues; eh bien, tu te trompes, mon ami, lui répondis-je. Et en effet, il se trompait, car notre moniteur nous en a fait une, et pas une sucrée, mais bien salée, chacun a pu en prendre pour son compte: point de sérieux, chargements et transports mal exécutés, principalement les chargements; on se serait cru au cirque (exercice de jonglage), trop de causeries, etc. etc., et à mon point de vue il a eu parfaitement raison de dire ce qui était. Disons de suite que le froid de cette journée du lundi 18 septembre a contrarié un peu le programme tracé. Nous en gardons toutefois un bon souvenir et nous disons à ces samaritains de Ste-Croix: merci pour votre charmante réception et à nous la prochaine, mais en plaine, n'est-ce pas, M^{me} Martin.

Nous avons établi en 1916 trois postes de secours pour des journées sportives, 30 transports de jour ont été effectués avec notre voiturette (sur ordre de docteurs ou des autorités). En plus, trois transports de nuit. Nous sommes

intervenues dans environ 150 cas (petits accidents, etc.).

La journée des moniteurs romands a eu lieu à Yverdon et par un temps magnifique. Réussite complète. En janvier 1916, M. le colonel de Marval, docteur dévoué à notre noble cause, nous donnait une conférence qui, comme toutes les précédentes, obtenait un succès complet, puisque nous avons eu à nous partager avec la Croix-Rouge yverdonnoise la jolie somme de 520 fr.

Le magasin sanitaire, qui fut ouvert en avril 1914, nous a rapporté en 1916 la somme de 122 fr. 95, sans compter les services gratuits rendus.

Nous avons aidé aux transports d'internés français et belges de la gare à l'Hôtel des Bains.

En résumé, bonne année pour la section d'Yverdon. Un peu plus de fréquentation, s. v. p., et tout ira pour le mieux. G.

* * *

Comité pour 1917: Georges Magnenat, président; Alfred Laurent, vice-président; Paul Aubert, secrétaire; Ernest Magnenat, moniteur-chef; Louis Baatard, caissier; Elise Nerny, sous-secrétaire; Ida Rochat, sous-caissière; Louis Burki, chef de matériel; Alfred Benay, adjoint.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Lors de la séance du Comité du 14 mars 1917, ont été admises *définitivement*:

M^{lle} Marthe Crelier, garde-releveuse,

S^r Louise Brunner, garde-malade (réadmission) et inscrites comme *candidates*:

M^{lle} Germaine Payot, garde-malade, 1894, de Corcelles (Vaud),

» Nancy Blanc, garde-malade, 1886, de Missy (Vaud).

Une liste de 22 de nos membres, ayant adhéré par signature au Détachement d'infirmières pour les hôpitaux de l'armée, a été adressée au médecin en chef de la Croix-Rouge.

Il a été longuement question d'une garde qui recevra une sérieuse admonestation, parce que les renseignements reçus à son sujet prouvent qu'elle parle beaucoup trop de ce qui ne la regarde pas, qu'elle manque de tenue, et que son caractère laisse parfois à désirer. Comme cette garde a cependant de grandes

qualités et qu'elle a été souvent très appréciée par ses clients, le Comité n'a pas voulu préavisier l'exclusion de la section.

Des cours de monitrices pour cours de soins aux malades sont organisés par l'Alliance dont le Comité central s'est entendu à cet effet avec l'Alliance suisse des samaritains et avec la Croix-Rouge. Nos lectrices seront tenues au courant de cette question qui n'a pas encore trouvé une solution définitive.

La secrétaire: *Sr Maria Quinche.*

Bureau de placement de la Croix-Rouge de Neuchâtel. Rapport sur l'exercice de 1916. —

L'année qui vient de s'écouler a été pour ce bureau une période plutôt difficile, à cause des temps sérieux que nous traversons et pendant laquelle on y regarde à plusieurs fois avant de faire les frais d'une garde-malade. Et puis il y a eu le changement de directrice, le personnel réduit, et d'autres circonstances dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici. Le personnel se compose de 49 gardes-ma-

lades diplômées, de 14 releveuses et de 3 infirmiers. Les placements ont été au nombre de 146, dont 71 à Neuchâtel, 73 dans le canton et 2 à l'étranger. Ils représentent 3607 journées de travail, et des salaires pour 22,041 fr., auxquels il convient d'ajouter les paiements faits directement aux gardes, et qui ascendent à près de 12,000 fr.

Le rapport présenté par la directrice se termine par ces mots: Tel est le résultat de notre activité en 1916, et nous allons de l'avant avec courage, sachant que les clients se rendront toujours mieux compte que le triage fait dans notre personnel leur assure des gardes capables et expérimentées. Ils s'adresseront ainsi davantage encore à notre bureau qui fera tous ses efforts pour justifier la confiance du public.

Pour éviter des erreurs et de trop fréquentes réclamations, nous devons ajouter que le Bureau de la Croix-Rouge à Neuchâtel n'a *rien de commun* avec un bureau de placement ouvert à Lausanne par une dame Sahli.

(*Réd.*)

Bibliographie

Les œuvres de bienfaisance en Suisse pendant la guerre.

Sous ce titre, M. Emile Buttica, secrétaire de la Croix-Rouge vaudoise, vient de faire paraître à Lausanne*) une plaquette d'une centaine de pages, contenant la nomenclature des principales œuvres de bienfaisance nées en Suisse depuis 1914.

Il a réuni dans cette brochure des renseignements utiles concernant tant de Comités qui — au point de vue international ou national — se sont donné pour tâche de soulager les misères découlant de la guerre.

« Notre publication, dit l'auteur dans sa pré-

*) Oeuvres de bienfaisance en Suisse pendant la guerre. Catalogue général. Imprimeries réunies, Lausanne, 1917. 1 fr. 25.

face, contribuera à donner un aperçu de l'activité charitable déployée en Suisse pendant la guerre européenne. Nul ne songe à en tirer vanité; il n'y a pas de quoi, car c'est un bien minime effort en présence d'une tâche incommensurable. Cette activité prouve cependant que même dans les époques les plus sombres et les plus troublées, il ne faut jamais désespérer de l'âme humaine qui trouve toujours moyen d'exercer la plus noble de ses facultés, c'est-à-dire la charité. »

Le travail de M. Buttica nous paraît être très complet et très fouillé; il pourra être utilement consulté par ceux qui s'intéressent à telle catégorie de malheureux dépendant d'une des 115 œuvres signalées dans ce petit livre.

D^r M^l.